AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0791
FR0010609263-FS0343

5 avril 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

MAUNA KEA TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 avril 2016, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 1er avril 2016, le seuil de 5% des droits de vote de la société MAUNA KEA TECHNOLOGIES et détenir 809 599 actions MAUNA KEA TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 5,005% du capital et 4,51% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions MAUNA KEA TECHNOLOGIES sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).
[2] Sur la base d'un capital composé de 16 176 707 actions, représentant 17 967 084 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.